

# Diplôme d'Université de Philosophie

## Présentation

---

**Le DU de philosophie est le support administratif universitaire qui encadre la situation des stagiaires déjà titulaires d'un Master de philosophie.**

La situation des stagiaires lauréats du CAPES et de l'agrégation est conçue depuis la réforme de 2013 comme une formation en alternance : employés à plein temps par le Rectorat, ils effectuent un stage à mi-temps (9h hebdomadaires pour les certifiés comme pour les agrégés) et doivent recevoir une formation à hauteur de 210 heures annuelles.

## Objectifs

---

- **Assurer la formation des fonctionnaires stagiaires** pour accompagner l'entrée dans le métier ;
- Acquisition des compétences attendues telles que définies dans le cadre du référentiel de compétences de l'arrêté du 1er juillet 2013 relatif au référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation.
- Fournir le cadre juridique et administratif nécessaire à la validation de l'année de stage des lauréats du CAPES philosophie et à leur titularisation.

## Admission

---

- Être lauréat des concours du CAPES de philosophie
- Être titulaire d'un Master ou d'un diplôme équivalent

## Infos pratiques :

---

- > **Composante** : UFR Arts et Sciences Humaines
- > **Niveau** : Bac +5
- > **Type de formation** : Formation initiale / continue
- > **Lieu** : Grenoble - Domaine universitaire
- > **Contacts** :

### Responsable(s) pédagogique(s)

Remi Clot-Goudard  
Remi.Clot-goudard@univ-grenoble-alpes.fr

### Secrétariat de scolarité

Nadege Roselli  
Nadege.Roselli@univ-grenoble-alpes.fr